

**Déploiement de la nouvelle offre de services
« Départ à la retraite CNRACL »
Migration des dossiers vers le nouveau dispositif**

**employeurs
publics**

Septembre 2024



Ce document détaille les impacts du déploiement de la nouvelle offre de service « Départ à la retraite CNRACL ».

01 Les nouveaux services accessibles dans les thématiques Carrière et Droits à pension

02 Impacts sur le compte individuel retraite et les demandes de retraite

03 Traitements à mettre en œuvre sur les dossiers migrés

01

Les nouveaux services accessibles dans les thématiques Carrière et Droits à pension

Impacts sur les services dans la thématique Carrière



Déploiement de la nouvelle version du service « **Comptes individuels retraite CNRACL** ».

Fermeture du service « **Gestion des anomalies carrière** ».

La nouvelle version du service « **Comptes individuels retraite CNRACL** » permet de :

- **Consulter et mettre à jour les comptes individuels retraites** : gérer les périodes de carrière CNRACL, Etat, de services militaires et corriger les anomalies périodes CNRACL.
- **Gérer les informations relatives à la famille,**
- **Gérer les périodes d'handicap,**
- **Gérer les périodes de bonifications** pour services civils rendus hors Europe, des périodes de services aériens, sous-marins ou subaquatiques, des bénéfices de campagnes dans le cadre des services militaires.

Impacts sur les services dans la thématique Droits à pension



Deux nouveaux services

- **Demande de retraite CNRACL et RAFP**
- **Simulation de retraite** (depuis le 8 janvier 2024)



Fermeture des services suivants

- **Estimation de pension CNRACL**
- **Liquidation de pensions CNRACL**
- **Demande d'avis préalable CNRACL**

02

Impacts sur le compte individuel retraite et les demandes de retraite

Impacts sur les comptes individuels retraite

- **Les périodes de carrière sont présentes dans le compte individuel retraite**, dès lors que ces données ont été saisies lors d'un processus de :

- liquidation,
- simulation,
- qualification de CIR
- demande d'avis préalable

même si le processus n'est pas terminé.

- **Les données familles, les périodes de bonifications et les données handicap sont présentes dans le compte individuel retraite**, dès lors que ces données ont été saisies lors d'un processus de :

- liquidation,
- simulation ,
- qualification de CIR
- demande d'avis préalable

même si le processus n'est pas terminé.

Impacts sur le portefeuille des demandes de retraite CNRACL

Dans le nouveau service Demande de retraite CNRACL et RAFP, l'employeur retrouve :

- **L'ensemble des dossiers de liquidation de type**
 - Pension normale
 - Retraite progressive
 - Pension d'invalidité
 - Liquidation suite à décès en activité
- **dans les états principaux suivants :**
 - à instruire par l'employeur
 - à étudier par la CNRACL
 - droit attribué ou envoyé en paiement depuis moins d'un an

Les impacts et actions à effectuer sur les dossiers migrés

- **Dossier attribué ou envoyé en paiement depuis moins d'un an**
 - La page Résultats permet de consulter les éléments d'attribution du droit et les montants estimés. **En revanche, il ne sera pas possible d'accéder au décompte de pension.**
 - Le décompte est disponible pour l'agent dans Ma retraite publique.
- **Dossier à étudier par la CNRACL**
 - **Les résultats et le décompte de pension ne seront disponibles qu'après traitement par le service gestionnaire CNRACL.**
 - Après traitement par le service gestionnaire :
 - les pièces justificatives déposées dans l'ancien dispositif apparaîtront « valides » et n'auront pas à être transmises. Elles ne seront en revanche pas consultables.
 - les dossiers pour lesquels il manque une pièce justificative apparaîtront dans le portefeuille avec le nombre de pièces redemandées. Elles seront à téléverser dans le nouveau service.
- **Dossier à instruire par l'employeur**
 - En fonction de l'avancement de l'instruction avant migration, le suivi du dossier indiquera les anomalies à corriger ou les actions à mener.

03

Traitements à mettre en œuvre sur les dossiers migrés

Dossier à l'état « droit attribué » ou « envoyé au paiement »

Dossier à l'état « à étudier par la CNRACL »

Dossier à l'état « à instruire par l'employeur »

Dossier migré à l'état « droit attribué » ou « envoyé au paiement »

Tableau de bord

Départ en retraite

Tableau de bord **Carrière** Demande Moyen de paiement **Résultat** droit attribué

Le dossier est en mode consultation seulement

Synthèse du dossier

Etat du dossier **droit attribué**

Synthèse de la demande

Date de radiation des cadres **16/10/2024** (67 ans)
Réceptionnée le **16/01/2024** depuis **Info retraite**

Synthèse du résultat calculé

Dernière mise à jour le **17/07/2024**
Modifié manuellement

Date d'ouverture du droit **31/12/2017** (60 ans et 2 mois)
Date d'effet de la pension **16/10/2024** (67 ans)

1

Le tableau de bord affiche la synthèse de la demande et la synthèse du résultat calculé.

2

Sur un dossier migré, il est possible d'accéder :

- à l'onglet « carrière » uniquement choix « CIR et compléments »,
- à l'onglet « Résultat ».

Les onglets « Demande » et « Moyen de paiement » sont inaccessibles.

Tableau de bord

Départ en retraite

Tableau de bord Carrière Demande Moyen de paiement **Résultat** droit attribué

Le dossier est en mode consultation seulement

Résultat

Ma retraite 11/07/2024 à 0:00

Représentation : Moins de 2005

Attribution du droit

Date de radiation des cadres	16/10/2024	Date d'effet de la pension	16/10/2024
Cessation des services valables	-	Date de liquidation	16/10/2024

Modif d'ouverture de droit

Modif d'ouverture de droit	Départ - carrière longue -
Date d'ouverture de droit	31/12/2017

Limite d'âge

Limite d'âge	67 ans	Année de référence	2017
		Date de première pension autre régime	-

Grade / Echelon / Indice

NEG	0551
Grade	AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL
Echelon	19
Date de nomination de la situation indiciaire	01/01/2022
Indice brut rélégué	0597
Indice majoré	-



Sur l'onglet « Résultat » d'un dossier migré, l'édition du décompte n'est pas disponible. Il est conseillé, avant l'arrêt de l'ancien dispositif, d'éditer et de conserver le décompte de pension.

Le décompte de pension est disponible pour l'agent dans Ma retraite publique.

Dossier migré à l'état « à étudier par la CNRACL »

Message restitué : En attente de traitement de la CNRACL

Départ en retraite pour invalidité

Tableau de bord | Carrière | Demande | Invalidité | Moyen de paiement | Résultat

Le dossier est en mode consultation seulement

Synthèse du dossier
Etat du dossier : à étudier par la CNRACL

Synthèse de la demande
Date de radiation des cadres : 01/03/2024 (64 ans et 2 mois)
Réceptionnée le 22/09/2023 depuis Info retraite

Synthèse du résultat calculé
Les résultats calculés ne sont pas disponibles à cause d'anomalies présentes dans le dossier.
Veuillez résoudre ces anomalies puis relancer le calcul.

Suivi
Erreur moteur de calcul

2

A l'issue du traitement par la CNRACL, les pièces éventuellement manquantes vous seront demandées.

Dossier migré de l'ancien système : les résultats seront disponibles après traitement par la CNRACL.

1

Ce message sera affiché tant que la CNRACL n'aura pas étudié ou repris l'étude du dossier. Aucune action n'est possible de votre part.

Départ en retraite : Dossiers de départ

Dossiers de départ

NIR (facultatif) | Nom (facultatif) | Type de dossier (facultatif) | Etat du dossier (facultatif)

Nombre de résultats : 45 dossiers

Pension d'invalidité
Date RDC : 01/03/2024
Date d'effet de pension : -

2 pièces redemandées par le régime

2

Dossier migré à l'état « à instruire par l'employeur »

Message restitué : Actualiser le CIR

The screenshot shows the 'Départ en retraite pour invalidité' interface. At the top right, there is a button 'Envoyer le dossier au régime' and a menu icon '***'. Below this is a navigation bar with tabs: 'Tableau de bord', 'Carrière', 'Demande', 'Invalidité', 'Moyen de paiement', and 'Résultat'. A button 'à instruire par l'employeur' is visible in the top right corner. A prominent red warning banner at the top states: 'Les données du CIR ont été modifiées le 18/07/2024 à 15:16. Vous devez les actualiser. Certaines données déjà saisies seront effacées.' A blue circle with the number '1' is placed over this message. To the right of the banner is a red box containing a white circle with the number '1' and a button labeled 'Actualiser'. Below the banner, the 'Synthèse du dossier' section shows the 'Etat du dossier' as 'à instruire par l'employeur'. The 'Synthèse de la demande' section shows 'Date de radiation des cadres' as '01/09/2024 (57 ans et 10 mois)' and 'Réceptionnée le 30/04/2024 depuis Guli-départ'. The 'Synthèse du résultat calculé' section contains a red warning box: 'Les résultats calculés ne sont pas disponibles à cause d'anomalies présentes dans le dossier. Veuillez résoudre ces anomalies puis relancer le calcul.' Below this is a 'Suivi' section with a sub-section 'Erreur moteur de calcul' and an 'Actualiser' button. At the bottom, another red warning banner states: 'Avant de traiter le dossier, le dossier nécessite une actualisation du CIR par le bandeau en haut de page.' This banner is also highlighted with a red box.

1 Ce message vous indique que vous devez **actualiser le CIR avant de pouvoir reprendre l'instruction de votre dossier.**

1 Cliquez sur « **Actualiser le dossier avec le CIR** » pour poursuivre.

Dossier migré à l'état « à instruire par l'employeur »

Message restitué : corrigez les anomalies dans le CIR (1)

The screenshot shows the 'Carrière' tab with a red box containing the number '1'. The main status is 'à instruire par l'employeur'. The 'Synthèse de la demande' section shows a radiation date of 01/06/2025 and a reception date of 17/06/2022. The 'Synthèse du résultat calculé' section contains a red warning box: 'Les résultats calculés ne sont pas disponibles à cause d'anomalies présentes dans le dossier. Veuillez résoudre ces anomalies puis relancer le calcul.' At the bottom, a red banner with a warning icon and the number '1' states: 'Des anomalies sont présentes dans la carrière de l'agent.'

1 Ce message vous indique que **vous devez corriger les anomalies présentes dans le CIR de l'agent.**

1 **Accédez** au Compte Individuel Retraite : **CIR et complément** (onglet carrière)
[Ouverture du CIR dans un nouvel onglet](#)



Reportez-vous au document « Consulter ou instruire une demande de retraite CNRACL » chapitre 4 « L'instruction de la demande de départ en retraite ».

Déploiement de la nouvelle offre de services « Départ à la retraite CNRACL »

The screenshot shows the 'Carrière' dropdown menu with 'CIR et complément' selected. Other visible options include 'Droits d'option et limite d'âge personnelle', 'Durées autres régimes', and 'Situations indigènes'.

Dossier migré à l'état « à instruire par l'employeur »

Message restitué : corrigez les anomalies dans le CIR (2)

Recherche Carrière > Carrière n° 1BH' Fermer X

Carrière Modification via DSN Synthèse

Début: Fin: Nature:

Filtrer sur périodes en anomalie Filtrer X

N° Page: < Page 1 sur 5 > +/- COL

Début	Fin	Nature	Emp. Origine	Position	Taux	Modalité	N° Dossier	Etat
01/01/2025	31/05/2025	Services CNR	COMMUNE	Congé longue durée non imputable	100	Temps complet	8001900	A Cristalliser
01/04/2024	30/04/2024	Services CNR	COMMUNE	Congé longue durée non imputable	100	Temps complet	90867029	En Anomalie
01/03/2024	31/03/2024	Services CNR	COMMUNE	Congé longue durée non imputable	100	Temps complet	90867029	En Anomalie
01/03/2024	31/12/2024	Services CNR	COMMUNE	Congé longue durée non imputable	100	Temps complet	8001900	A Cristalliser

1 Les périodes en anomalie que vous devez corriger.

2 Vous avez la possibilité d'appliquer ce filtre pour ne visualiser que les périodes en anomalie.



Reportez-vous au document « Mettre à jour la carrière d'un agent »

Dossier migré à l'état « à instruire par l'employeur »

Message restitué : Mise en cohérence des dates (1)

The screenshot shows the 'Départ en retraite pour invalidité' interface. At the top, there are tabs for 'Tableau de bord', 'Carrière', 'Demande', 'Invalidité', 'Moyen de paiement', and 'Résultat'. The 'Demande' tab is active and highlighted with a red box containing the number '1'. The 'Carrière' tab is also highlighted with a red box containing the number '2'. A message at the bottom of the interface, highlighted with a red box and a blue circle containing the number '1', reads: 'La date de radiation des cadres doit être égale au lendemain du dernier jour de la carrière, merci de mettre ces dates en cohérence.'

1 Ce message vous indique que **vous devez mettre en cohérence la date de la dernière période présente dans le CIR et la date de radiation des cadres indiquée dans l'onglet « Demande ».**

1 [Cliquez sur l'onglet demande](#)

2 **Accédez au Compte Individuel Retraite : CIR et complément** (onglet carrière) [Ouverture du CIR dans un nouvel onglet](#)



Reportez-vous au document « Consulter ou instruire une demande de retraite CNRACL » chapitre 4 « L'instruction de la demande de départ en retraite ».

The screenshot shows the 'Demande' tab selected in the interface. A dropdown menu is open, showing options: 'CIR et complément', 'Droits d'option et limite d'âge personnelle', 'Durées autres régimes', and 'Situations indiciaires'. The 'CIR et complément' option is highlighted with a red box.

Dossier migré à l'état « à instruire par l'employeur »

Message restitué : Mise en cohérence des dates (2)

Tableau de bord > Demande

Départ en retraite pour invalidité

Tableau de bord Carrière v Demande Invalidité Moyen de paiement Résultat

Modification de la Demande

Date de radiation des cadres

01/01/2020 **1**

Attention si vous modifiez ce champs cela aura un impact sur la saisie situation judiciaire

Date d'effet de la pension souhaitée (facultatif)

JJ/MM/AAAA

Percevoir la prestation additionnelle (RAFP)

Le plus tôt possible A une date définie

Date du début de la prestation

01/01/2029

Annuler **Appliquer les modifications**

CIR et compléments CNRACL

ISABELLE

2 66

Naissance 1966

Age : 57 ans et 7 mois

Ouvrir le dossier de départ

Faire une simulation de départ

Assuré

Famille

Carrière

Bonification

2 La date de la dernière période enregistrée dans le CIR

Recherche Carrière > Carrière n° 1A577PKR

Carrière Modification via DSN Synthèse

Début: [jj/mm/aaaa] Fin: [jj/mm/aaaa] Nature: [] Filtrer sur périodes en anomalie

N° Page: [] < Page 1 sur 14 > [+/- COL]

Début	Fin	Nature	Emp. Origine	Position	Taux	Modalité	N° Dossier	Etat
02/04/2024	30/04/2024	Services CNR	COMMUNE	Activité	100	Temps complet	90910061	A Cristalliser
23/03/2024	01/04/2024	Services CNR	COMMUNE	Congé maladie ordinaire	100	Temps complet	90910061	A Cristalliser
01/03/2024	22/03/2024	Services CNR	COMMUNE	Activité	100	Temps complet	90910061	A Cristalliser
01/02/2024	29/02/2024	Services CNR	COMMUNE	Activité	100	Temps complet	86169188	A Cristalliser
01/01/2024	31/01/2024	Services CNR	COMMUNE	Activité	100	Temps complet	86169188	A Cristalliser
09/12/2023	31/12/2023	Services CNR	COMMUNE	Activité	100	Temps complet	86169188	A Cristalliser
01/12/2023	08/12/2023	Services CNR	COMMUNE	Congé maladie ordinaire	100	Temps complet	86169188	A Cristalliser
30/11/2023	30/11/2023	Services CNR	COMMUNE	Congé maladie ordinaire	100	Temps complet	86169188	A Cristalliser
01/11/2023	29/11/2023	Services CNR	COMMUNE	Activité	100	Temps complet	86169188	A Cristalliser
01/10/2023	31/10/2023	Services CNR	COMMUNE	Activité	100	Temps complet	86169188	A Cristalliser
25/09/2023	30/09/2023	Services CNR	COMMUNE	Activité	100	Temps complet	86169188	A Cristalliser
16/09/2023	24/09/2023	Services CNR	COMMUNE	Congé maladie ordinaire	100	Temps complet	86169188	A Cristalliser
01/09/2023	15/09/2023	Services CNR	COMMUNE	Activité	100	Temps complet	86169188	A Cristalliser

1 La date de radiation sur l'onglet « Demande »

Dossier migré à l'état « à instruire par l'employeur »

Message restitué : Période de prise en charge de l'enfant (1)

The screenshot shows the 'Départ en retraite' interface. At the top, there is a navigation bar with 'Tableau de bord', 'Carrière', 'Demande', 'Moyen de paiement', and 'Résultat'. A red box with the number '1' highlights the 'Carrière' tab. Below the navigation bar, the 'Synthèse du dossier' section shows the status 'à instruire par l'employeur'. The 'Synthèse de la demande' section displays 'Date de radiation des cadres: 01/01/2023 (60 ans et 8 mois)' and 'Réceptionnée le 08/11/2022 depuis Info retraite'. The 'Synthèse du résultat calculé' section contains a red error message: 'Les résultats calculés ne sont pas disponibles à cause d'anomalies présentes dans le dossier. Veuillez résoudre ces anomalies puis relancer le calcul.' Below this, the 'Suivi' section is expanded to show 'Anomalies de structure'. A red box with the number '1' highlights the first anomaly: 'Une date de début de période de prise en charge d'un enfant déclaré est obligatoire.' Below this, the 'Actions à mener' section lists two actions: 'La date de radiation des cadres doit être égale au lendemain du dernier jour de la carrière, merci de mettre ces dates en cohérence.' and 'Merci de renseigner un moyen de paiement.'

1 Ce message vous indique que **vous devez renseigner une période de prise en charge de l'enfant.**

1 Accédez au Compte Individuel Retraite : **CIR et complément** (onglet carrière)
[Ouverture du CIR dans un nouvel onglet](#)

The screenshot shows a dropdown menu for 'CIR et complément' with the following options: 'Droits d'option et limite d'âge personnelle', 'Durées autres régimes', and 'Situations indiciaires'. A red box highlights the 'CIR et complément' option.

Dossier migré à l'état « à instruire par l'employeur »

Message restitué : Période de prise en charge de l'enfant (2)

1 Cliquez sur « Famille »

2 Cliquez sur « Ajouter un enfant »

3 Saisissez les informations

Reportez-vous au document « Mettre à jour ... »

Dossier migré à l'état « à instruire par l'employeur »

Message restitué : renseigner les situations indiciaires

1

Synthèse du dossier

Etat du dossier à instruire par l'employeur

Synthèse de la demande

Date de radiation des cadres 01/08/2016 (56 ans et 11 mois)
Réceptionnée le 25/07/2018 depuis Info retraite

Synthèse du résultat calculé

Les résultats calculés ne sont pas disponibles à cause d'anomalies présentes dans le dossier.
Veuillez résoudre ces anomalies puis relancer le calcul.

Suivi

Erreur moteur de calcul

Actualiser

Erreur lors de la recherche des grades et indices. Ni le grade sortant ni le grade entrant sont valides. **1**

1 Ce message vous indique que vous devez renseigner les situations indiciaires.

1 Accédez à l'onglet « Carrière »
Sélectionnez « Situations indiciaires »



Reportez-vous au document « Consulter ou instruire une demande de retraite CNRACL » chapitre 4 « L'instruction de la demande de départ en retraite » .

Tableau de bord	Carrière ^	Demande	Moy
La mise à jour des	CIR et complément	Droits d'option et limite d'âge personnelle	Durées autres régimes
Synthèse du d		Situations indiciaires	